

## Nouveau Processus pour Licence Dématérialisée

Pour cette nouvelle saison, le processus de demande de licence est modifié. A la demande de la fédération, nous passons à un système de licence dématérialisée.

*Rien de plus simple !*

Vous devez fournir un mail valide au club. Si votre mail à changer ou que vous ne recevez jamais de mail de la part du club, merci d'en fournir un à l'adresse suivante [fpied@hotmail.fr](mailto:fpied@hotmail.fr)

Vous allez recevoir une demande d'inscription par mail intitulé « Votre inscription FFF ». Bien vérifier que l'email n'est pas déplacé dans les indésirables ou autres.

### Etape N°1 : **Autorisations médicales**

- Télécharger le questionnaire de santé
- Si vous avez répondu non à toutes les questions, vous pouvez continuer, le certificat médical est valable 3 saisons.
- Si vous avez répondu oui à une question, télécharger le certificat médical « télécharger le modèle » à transmettre par la suite.

### Etape N°2 : **Le Formulaire**

- Cliquez sur « Remplir le formulaire » puis 4 nouvelles étapes vous attendent
- Etape N°1 : Vérifiez la civilité en corrigeant bien les éventuelles fautes d'orthographe ou erreurs. Fournir le numéro de portable du jeune joueur à partir de la catégorie U17 sinon le portable des parents. Renseignez bien les autorisations d'offres commerciales.
- Etape N°2 : Assurances. Vous devez prendre connaissance de la notice en faisant défiler le bandeau de façon à ce que la case « lu en entier » devienne verte. Cochez en haut la case « je reconnais avoir pris connaissance ». Cochez en bas la case de souscription aux assurances que vous souhaitez.
- Etape N°3 : Pièces Justificatives. Si votre photo n'est plus à jour, vous voyez apparaître « photo d'identité à jour de la personne ». Vous devez l'insérer via « parcourir ». Vous devez cocher si toutes les réponses du questionnaire de santé sont « non » ou une réponse est « oui ». Si une réponse est oui, vous devez insérer le certificat médical téléchargé dans les autorisations médicales via « parcourir »

- Etape N°4 : Signature Electronique

Cochez la case « Certifie sur l'honneur... » puis cliquez sur « signer et soumettre la demande ». Vous devez voir apparaitre sauvegarde du dossier = succès puis cliquez « ici pour continuer ».

Cas particulier :

- Les licences éducateurs restent au format papier
- Les nouveaux joueurs issus d'un autre club restent au format papier
- Les nouveaux joueurs sans club la saison précédente doivent fournir leur civilité au club pour recevoir la demande.

### **Tarif Adhésion**

1<sup>er</sup> membre de la famille = 75€

2<sup>ème</sup> membre de la famille = 60€

3<sup>ème</sup> membre de la famille = 50€

Joueur futsal + joueur foot herbe au club = 100€

Joueur futsal uniquement = 55€

Dirigeant et Educateur = offerte

Merci de nous redonner la charte du club signée, l'autorisation droit à l'image ci-dessous en même temps que le règlement :

- A l'Assemblée Générale Vendredi 15 Juin 20h30 Salle de Vernoux
- Première permanence Mercredi 27 Juin 17H-19H au club house de Secondigny
- Deuxième permanence Samedi 18 Août 10H-12H au club house de Secondigny
- Dans la boîte aux lettres Gati-Foot à côté du club house du stade de Secondigny

Bonnes Vacances. En cas d'éventuels soucis ou de questions, n'hésitez pas à me contacter.

Flavien (06-76-77-83-74).

---

Je soussigné, ..... autorise ..... à figurer sur des supports photos mises en ligne sur notre site internet.

Fait à ..... le .....

Signature

Pour information, Gati-Foot possède son site Internet <http://gati-foot.footeo.com>.  
Diverses informations (résumés matchs, convocation, classement, manifestations) vous intéresserons.

---

La reprise des entraînements est fixée :

Seniors, U17, U15, U13 et U11 : voir programme de reprise

U6/U7 et U8/U9 : mercredi 5 septembre 17H30-19H au stade de Secondigny